

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Délibération 39328-2026-25

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le lundi vingt avril à 19 h 00, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 14 avril 2026 qui a été adressée par mail le 14 avril 2026.

Présents : Maxime BALLAUD-Thierry JANIER-DUBRY-Sylvie LEFEBVRE-Bertrand MONOT-Isabelle TISSOT-Marie MORILLERE-Maryne SPANI-Sandrine GAILLARD-Léo CHANFREMOY-Catherine LESIEUX- Yann ROTA (11)

Nombre de membres en exercice : 11

Date de convocation : 14/04/2026

Nombre de membres présents : 11

Date de l'affichage : 21/04/2026

Nombre de membres votants : 11

Secrétaire de séance : Sandrine GAILLARD

Objet : vote du budget primitif « commune » 2026

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2,

Madame le Maire expose le contenu du budget en résumant les orientations générales du budget.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Adopte** le budget primitif « commune » de l'exercice 2026 comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Investissement	87 429.63 €	87 429.63 €
Fonctionnement	326 908.56 €	326 908.56 €

Ainsi délibéré le 20 avril 2026, pour expédition conforme.

Délibération 39328-2026-25 adoptée à l'unanimité (11 voix Pour)

La secrétaire de séance,
Sandrine GAILLARD

Le Maire,
Isabelle TISSOT

